

par Isabelle POTTIER



Quels seront les services digitaux des ACSELS du Numérique 2015 ?

Cyril Zimmermann,
Président de HiMedia Group (*) et de l'ACSEL (**)

Pouvez-vous nous rappeler les grandes missions de l'ACSEL ?

L'ACSEL est l'association de l'économie numérique. Elle n'est pas une association métier ou attachée à une discipline particulière. Sa spécificité est d'embrasser le champ entier du numérique : e-commerce, marketing, fintech, sharing economy, e-administration etc.

L'ACSEL réfléchit sur des thèmes prospectifs et aide ses membres à franchir avec succès les étapes de leur digitalisation quels que soient leur secteur d'activité. Ceci grâce à des ateliers pratiques (6 commissions : BtoB, e-commerce international, identités numériques, moyens de paiement, RH Métiers & Numérique et la commission juridique), des rédactions de livre blancs, des voyages d'étude et des actions auprès des pouvoirs publics.

Grâce à cette approche globale, l'ACSEL séduit des grands groupes tels que Orange, La Poste, Carrefour, BNP Paribas, Visa, des ETI telles que Priceminister, Prestashop, Prosodie, HiMedia, des conseils et société de service comme KPMG, Cabinet Bensoussan, Alteil Consulting ainsi que des start ups.

L'Association regroupe aujourd'hui près de 150 entreprises et organismes publics de tous les secteurs et œuvre à leur mise en relation. Lieu d'échange et de propositions, les travaux de l'ACSEL abordent les enjeux du numérique à travers trois lignes directrices : anticiper, développer et mesurer.

Pourquoi une commission juridique au sein de l'Acsel ?

Lancée en avril 2014, la Commission juridique a pour ambition d'accompagner les adhérents dans la compréhension et la mise en œuvre des évolutions réglementaires et de favoriser la rencontre et les échanges d'expériences.

Les premiers travaux de la Commission ont porté sur la Loi Hamon et son application aux contrats BtoB et le droit des Cookies à la suite de l'opération de contrôle dite « Sweep day » que la Cnil a menée en septembre 2014.

Depuis janvier 2015, cette commission s'attache à la question du traitement des données personnelles au regard du commerce électronique : « Données clients et commerce électronique, jusqu'où aller ? ».

Quelles innovations seront soumises aux ACSELS du Numérique 2015 ?

Comme chaque année depuis 2010, nous réunissons les membres de l'ACSEL et plus largement les acteurs de l'économie numérique pour une grande soirée à l'occasion de laquelle vient s'exprimer une personnalité publique (Mme la Secrétaire d'Etat Axelle Lemaire en 2014) en ouverture de la remise de 5 prix.

Ces derniers récompenseront en 2015, l'innovation dans les services digitaux, l'e-transformation, les pure players, les « FinTech », ces start-ups qui révolutionnent le paiement sur internet ainsi que tous les jeunes talents issus de l'économie collaborative ("sharing economy").

La 6^{ème} édition 2015 des ACSELS du Numérique aura lieu le 30 mars au théâtre de l'Odéon à partir de 18h30. Vous y êtes les bienvenus !

[Renseignements](#)

[Inscription](#)

(*) <http://www.himediagroup.com/> ; (*) <http://www.acsel.asso.fr/>